

**Direction : Direction Financière**

**Service Gestionnaire**

**REF : GEST2006006**

**Signataire : MM**

**OBJET : Concession de logement de fonction aux directeurs - enseignants, pour l'année scolaire 2006/2007**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'état dressant la liste au 1<sup>er</sup> septembre 2006 du personnel enseignant logé à titre gratuit dans les établissements scolaires communaux ou logements de l'OPHLM,

Considérant qu'il y a lieu de concéder un logement de fonction aux directeurs – enseignants concernés,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Est décidée la mise à disposition d'un logement de fonction aux directeurs/enseignants dont les noms figurent sur l'état annexé pour l'année scolaire 2006 – 2007 (du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 août 2007).

Les prestations accessoires au logement (Eau – Gaz – Electricité – Chauffage) restent à la charge des bénéficiaires suivant les barèmes de l'arrêté préfectoral du 19 août 1953, et de la circulaire n° VI 6934 du 23 janvier 1969 de Monsieur le Ministre de l'Education en application du Décret 62-1477 du 27 novembre 1962 pour des compteurs collectifs. Pour les compteurs individuels et charges des logements, les sommes sont recouvertes directement auprès des bénéficiaires.

Le Maire